



Séance du Conseil Municipal du vendredi 24 mai 2024

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 24 mai 2024

N°33/Marchés publics

Autorisation de signature - Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers Puits-la-Marlière et Derrière-Les-Murs de Monseigneur

Le vendredi 24 mai 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 16 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Rosa MACEIRA

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : Mme Teresa EVERARD par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Cémil YARAMIS par M. Cédric PLANCHETTE, M. Mohamed ANAJJAR par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Hervé ZILBER, M. Bankaly KABA

Absent :

M. le Maire rappelle que la Ville de Villiers-le-Bel a souhaité poursuivre le renouvellement urbain dans l'Est du quartier de Derrière-Les-Murs de Monseigneur (DLM), le quartier du Puits-La-Marlière (PLM) et celui du Village.

Ces sites sont inscrits en totalité ou pour partie dans la liste des quartiers prioritaires et bénéficient à ce titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévu par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et de la cohésion urbaine.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une première étude urbaine a été lancée en novembre 2015 et réalisée par Atelier Albert Amar – Filigrane Programmation – Ecodev Conseil – Habitat et territoires Conseil - BATT afin d'actualiser le diagnostic du territoire lié au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et de définir les orientations urbaines et le projet d'aménagement des quartiers du Puits-La-Marlière (PLM) et de Derrière-Les-Murs de Monseigneur (DLM).

M. le Maire rappelle que la poursuite de la première étude urbaine réalisée par Atelier Albert Amar – Filigrane Programmation – Ecodev Conseil – Habitat et territoires Conseil – BATT, a été confiée à partir de 2018 au groupement Champ Libre – GTA Environnement – Grand Paris Aménagement – Ville Ouverte – Graine de jardin.

M. le Maire rappelle qu'une mission d'affinement des propositions d'aménagement des quartiers PLM DLM a été confiée au groupement Champ Libre – GTA Environnement à partir de 2021.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une consultation pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers du Puits-la-Marlière (PLM) et de Derrière-les-Murs de Monseigneur (DLM) a été lancée le 23 octobre 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert de niveau européen.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du renouvellement urbain des quartiers PLM DLM a une mission de suivi du plan guide défini par les précédentes études urbaines, de sa mise en œuvre et d'assistance à la conduite du projet urbain. Il est également garant du respect des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales sur l'ensemble du périmètre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers PLM DLM par les différentes maîtrises d'ouvrage que sont : l'aménageur Grand Paris Aménagement pour les espaces publics, les bailleurs sociaux CDC Habitat, 1001 Vies Habitat, Val d'Oise Habitat et les copropriétaires pour les travaux de réhabilitation/résidentialisation de logements, la Ville pour la construction des équipements publics, les promoteurs et Val d'Oise Habitat pour les parcelles dédiées à la diversification de l'habitat.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les principales prestations du marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers du Puits-la-Marlière (PLM) et de Derrière-les-Murs de Monseigneur (DLM) sont :

- participer aux cellules de coordination urbaine avec les toutes les maîtrises d'ouvrage du projet urbain des quartiers PLM DLM ;
- réaliser des études de faisabilités urbaines, paysagères et architecturales pour les parcelles dédiées à la diversification de l'habitat ;
- réaliser des fiches d'îlot (résidentialisations des bailleurs sociaux et des copropriétés, construction des parcelles dédiées à la diversification de l'habitat) ;
- accompagner des copropriétés dans la définition de leur projet de résidentialisation ;
- suivre la conception des projets de toutes les maîtrises d'ouvrage du projet urbain des quartiers PLM DLM et émettre des avis sur ces dits projets ;
- actualiser le plan guide au fil de l'avancée du projet urbain des quartiers PLM DLM.

M. le Maire indique qu'il s'agit d'un marché dont les prestations seront rémunérées de la manière suivante :

- Selon une décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).
- Selon un bordereau de prix unitaires avec un nombre estimé de demi-journées.

M. le Maire précise que ledit marché est conclu pour une durée de 6 ans à compter de la date

de notification.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que deux réponses ont été reçues dans le délai imparti.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 30 avril 2024 a attribué le marché concernant la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers du Puits-la-Marlière (PLM) et de Derrière-les-Murs de Monseigneur (DLM) à Champ Libre, sise 50 rue Edouard Pailleron 75019 Paris pour un montant de 421 850 € HT soit 506 220 € TTC se décomposant de la manière suivante :

- Montant forfaitaire de 91 200 € HT soit 109 440 € TTC.
- Montant estimé à 330 650 € HT soit 396 780 € TTC sur la base d'un bordereau de prix unitaires calculé en nombre estimé de demi-journées.

M. le Maire demande par conséquent au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché concernant la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers du Puits-la-Marlière (PLM) et de Derrière-les-Murs de Monseigneur (DLM) avec Champ Libre, sise 50 rue Edouard Pailleron 75019 Paris pour un montant de 421 850 € HT soit 506 220 € TTC se décomposant de la manière suivante :

- Montant forfaitaire de 91 200 € HT soit 109 440 € TTC.
- Montant estimé à 330 650 € HT soit 396 780 € TTC sur la base d'un bordereau de prix unitaires calculé en nombre estimé de demi-journées.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la décision de la Commission d'appel d'offres du 30 avril 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 6 mai 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 13 mai 2024,

AUTORISE le Maire à signer le marché concernant la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des quartiers du Puits-la-Marlière (PLM) et de Derrière-les-Murs de Monseigneur (DLM) avec Champ Libre, sise 50 rue Edouard Pailleron 75019 Paris pour un montant de 421 850 € HT soit 506 220 € TTC se décomposant de la manière suivante :

- Montant forfaitaire de 91 200 € HT soit 109 440 € TTC.
- Montant estimé à 330 650 € HT soit 396 780 € TTC sur la base d'un bordereau de prix unitaires calculé en nombre estimé de demi-journées.

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Rosa MACEIRA



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **3 JUN 2024**

Transmission en Sous-préfecture le : **- 3 JUN 2024**